

Information aux marcheurs

Départ et arrivée : Salle PABLO NERUDA place de la Mairie 57310 Guénange

Horaires : Départ de 08h à 16h pour le **PA**
Départ de 08h 13h pour les **12km** Arrivée limitée à 16h00

Parcours : **PA** et **12KM** de parcours dans la nature et route sans difficultés particulières
Marche ouverte à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre **une cotisation de participation sans souvenir de 2€** portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour

Préinscription —► pour la marche, les repas et pour les groupes avant le **1 avril 2019**

Contact : **Michel PY**
Adresse : 12 rue du donjon -57100 Thionville Volkrange
Tel : 06 43 31 77 18 ✉ m.py724@orange.fr

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de Groupama. L'inscription de la manifestation vaut déclaration de bonne santé

Ravitaillement : Boisson et petites collations gratuites aux points de contrôle.
Possibilité de petite restauration à l'arrivée

Récompenses. Une coupe sera remise aux clubs les mieux représentés

Avis importants : Respectez le code de la route à chaque intersection
Utilisez les poubelles pour vous débarrasser de vos déchets
Interdiction absolue de **Fumer** et **Allumer** du feu sur le parcours
Les chiens doivent être tenus **obligatoirement** en laisse

Secourisme : Les secouristes de la protection Civil seront disponibles
TEL : 06 30 53 87 51

Urgence : 112
La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal



L'Association " Sport Adapté de Thionville
ASAL de l'APEI de Thionville



GUENANGE salle PABLO NERUDA
FRANCE MOSELLE



**31eme Marche Populaire
Internationale
Marche de printemps**



Jeudi 25 avril 2019



Parcours : PA et 12 km
Membre de la FFSP N°F0471
Visa FFSP N° :2019 57 04 T

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ contact@ffsp.fr
Facebook.com/ivv.france



Groupama



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
Du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
Arrêté N°012156 du 2 août 2001